mise en place d’un système de mesure en semi-continu des dioxines furanes sur l’Unité de Valorisation Energétique d’ECOSTU’AIR située à Saint Jean de Folleville en Seine Maritime

Sevede

Auteur :

Zac de Port-jérôme 2 - Bp 60048
Bp 48
76170 Saint-Jean-de-Folleville
Voir le site internet
Manuella Danger
mdanger@sevede.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La présente fiche d'action résultat concerne la mise en place d’un système de mesure en semi-continu des dioxines et furanes sur l’Unité de Valorisation Energétique ECOSTU’AIR située à Saint Jean de Folleville en Seine Maritime.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif était d'améliorer la mesure des quantités de dioxines et furanes émises par l'unité de valorisation énergétique en mettant en place des prélèvements en continu des flux de polluants en sortie cheminée pour suivre les concentrations de dioxines en semi-continu (procédé "AMESA").

Le système mis en place est fonctionnel.

Résultats quantitatifs

La mesure des dioxines est effectuée sur une période de 99.14 % du temps de fonctionnement de l'unité de valorisation énergétique (données au 31-12-2014 pour la ligne 1 + ligne 2, soit 15 418.81 hrs de prélèvement sur 15 511.80 hrs de marche ligne)

Résultats qualitatifs

Le système "AMESA" mis en place permet d'avoir une image fidèle des émissions pendant toutes les phases d'exploitation : mise en service, fonctionnement et arrêt. Cette image fidèle constitue une amélioration par rapport aux mesures ponctuelles extrapolées.

MISE EN OEUVRE

Planning

Début du projet : 2012 - Commande : décembre 2012 - Mise en place : 1er trimestre 2013

Les préleveurs ont été mis en service après une Mise en service industrielle et un comparatif avec des préleveurs indépendants le 19/11/2013 pour la ligne 1 et le 02/07/2013 pour la ligne 2.

Moyens humains

Suivi du projet par le SEVEDE et son exploitant OREADE (filiale SITA) et le prestataire Environnement SA

Mise en place d'un contrat full service (GSE3) avec Environnement SA sur les interventions curatives, préventives, les opérations de rotation des cartouches et l'envoi pour analyse.

La société DIOXLAB est mandatée pour réaliser l'analyse et donner les rapports.

Moyens financiers

L'investissement s'élève à 156 222,43 € HT pour les deux lignes d'incinération. L'ADEME a soutenu le projet à hauteur de 74 506 € (50 % du montant admissible: mise en place des équipements, programmation du logiciel et frais de raccordement). Le solde a été financé par le SEVEDE sur ses fonds propres.

Moyens techniques

SYSTEME AMESA préleveur en continu

Partenaires mobilisés

Environnement SA

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

A toute industrie utilisant un combustible solide et / ou émettant des fumées susceptibles de contenir des dioxines et furanes

Difficultés rencontrées

Meilleure technique à ce jour pour la mesure de ces éléments

Recommandations éventuelles

Une attention particulière doit être portée avant l'implantation des cannes de prélèvement dans l'exutoire des fumées ainsi que le système de fixation sur la bride de la cheminée.

En raison des températures élevées en haut de process, le système de refroidissement des cannes de prélèvement a été installé dans un endroit garantissant un bon fonctionnement de l'ensemble.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | INCINERATION | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Juillet 2015
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Dominique POSIADOL
dominique.posiadol@ademe.fr
Direction régionale Normandie